

## Aménagement de la rue Jean Jaurès

Des travaux de voirie ont été réalisés à l'intersection de la rue Jean Jaurès et de la rue Despouy. Le plateau surélevé est terminé, et deux imposants carrés de béton de 2,5 m de côté, vraisemblablement destinés à accueillir des plantations, ont été installés de chaque côté de la rue. Or cette rue comportait une piste cyclable bien tracée de chaque côté. Ces deux pistes cyclables sont interrompues, à la fois par les carrés de béton et par des places de stationnement rajoutées sur leur emplacement.

Nous avons demandé au Maire de répondre aux questions suivantes :

Qui a décidé et conçu cet aménagement, est-ce en coordination avec notre commune ?

Les deux pistes cyclables sont elles condamnées à disparaître ?

Est-il possible de rectifier ce qui nous apparaît comme une regrettable erreur d'aménagement, en rétablissant les pistes cyclables, et si possible sans les faire serpenter sur les trottoirs à proximité des maisons riveraines ?

Octobre 2022